



Le p'tit journal du Relais Intercommunal
Parents Assistants Maternels Enfants
du CIAS à l'Ouest de Rennes



printemps / Eté
2019

Le P'tit Journal du RIPAME



sommaire

Informations & actualités

- Du nouveau sur les formations..... p 2
- L'équipe du journal p 3
- Semaine Nationale de la Petite Enfance . p 3

Le point sur...

- Assistant Maternel : partir en formation p 4/5

DOSSIER

- La période d'adaptation : bien se séparer pour mieux se retrouverp 6/7

Le coin lecture..... p 7

Retour sur..

- La réunion d'information sur le départ en formation p 8
- La conférence « opposition et agressivité du jeune enfant » p 8
- La formation « S'occuper d'un enfant porteur d'un handicap » p 9
- Spectacle de fin d'année : « Petit bout » p 9

Le coin des idées

- Explorer, Créer : Peinture propre..... p 10
- Les comptines..... p 10
- À table ! p 11
- Partage d'expérience p 11

Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants

En partenariat avec la CAF d'Ille et Vilaine



édito



DU NOUVEAU SUR LES FORMATIONS

Le CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)

Suite à l'arrêté du 22 février 2017, le CAP Petite Enfance devient le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance. Ce nouveau CAP entend faciliter les passerelles entre les différentes formations du secteur de la petite enfance et l'accès à l'emploi dans différents lieux d'accueil de l'enfant, collectifs ou individuels.

Afin de valider ce CAP, il est obligatoire de réaliser 16 semaines de stage (soit 560h) dans différents types d'accueil :

- les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : crèches collectives, halte-garderies, crèches familiales, micro-crèches, etc...
- les écoles maternelles, les accueils de loisirs de mineurs
- le domicile (des parents ou de l'assistante maternelle, ou une Maison d'Assistantes Maternelles – MAM).

Pour obtenir le diplôme CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, les candidats devront valider 3 modules.

La formation initiale des assistants maternels

Les modalités et le contenu de la formation des assistants maternels sont modifiés par 3 textes juridiques :

- décret n° 2018 – 903 du 23 octobre 2018
- arrêté du 5 novembre 2018
- arrêté du 3 décembre 2018

Ces textes sont en application depuis le 1er janvier 2019.

Ce temps de formation se compose de deux parties :

- Une première partie de 80h de formation dans les 6 mois à compter de la réception de la demande d'agrément. A l'issue de ce premier temps de formation, une évaluation sera effectuée.
- Une deuxième partie de 40h de formation (2x20h) dans les 3 ans après l'accueil du 1er enfant si le candidat obtient la validation de l'évaluation.

Dorénavant, le temps de validité du renouvellement d'agrément est accordé à 10 ans si l'assistant maternel obtient la moyenne à chacune des deux épreuves du CAP AEPE : UP1 et UP3. Sans réussite aux épreuves, le renouvellement est accordé tous les 5 ans, comme précédemment.

L'arrêté du 05 novembre 2018 précise que : « A titre transitoire et dérogatoire, les assistants maternels agréés [n'ayant pas terminé leur formation initiale] peuvent s'inscrire en 2019 soit à l'épreuve EP1 du CAP petite enfance soit aux unités U1 et U3 du CAP-AEPE ».

Alain PITON
Président du CIAS
à l'Ouest de Rennes

Le RIPAME poursuit depuis cinq ans son action, appréciée par les partenaires, soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales et reconnue par les communes.

Sans modifier son mode de fonctionnement quelques changements continuent à intervenir au sein de l'équipe où Sylvie JAN est arrivée avec toute son expérience et où Sophie DAUGAN est partie pour d'autres horizons, sous la houlette de la nouvelle directrice du Pôle Petite Enfance du CIAS, Aline MOREL.

Le petit Journal du RIPAME continue lui aussi à apporter des informations utiles de nature à renforcer les liens avec les Assistants Maternels. Le présent numéro s'attache à donner des informations aussi précises que possible sur les actions de formation qui sont un des meilleurs moyens d'assurer une qualité constante du service. N'hésitez donc pas à consulter des indications complémentaires et surtout à vous former !

L'équipe du journal

Pour ce nouveau numéro du p'tit journal du RIPAME, nous vous présentons les nouveaux membres du comité de rédaction.

Bienvenue à Frédérique ALAU (assistante maternelle de Chavagne) et Virginie DEVIANNE (assistante maternelle du Rheu).

Merci à Annie Blondeau Bignon d'avoir participé à l'écriture de ce 7e numéro de journal. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets.



Au revoir Sophie et bienvenue à Sylvie

Vous la connaissez peut-être déjà, Sylvie JAN, anciennement directrice du Multi-accueil du Rheu, a rejoint le service du RIPAME, en remplacement de Sophie DAUGAN. De formation Educatrice de Jeunes enfants depuis 1994, Sylvie JAN travaille au CIAS à l'Ouest de Rennes depuis 2005. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Un grand merci à Sophie pour son investissement et son professionnalisme au sein du RIPAME depuis 2013. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses futurs projets.

Semaine Nationale de La Petite Enfance DU 18 AU 24 MARS 2019

Sur le thème «PAREIL, PAS PAREIL» Tous différents, tous ensemble. La différence peut-elle amener un tout petit enfant à distinguer, comparer ce qui est semblable et opposé ? Ce qui semble « pareil » ou « pas pareil » ?

Nous vous invitons à participer à cette semaine de mobilisation du grand public et des acteurs de la petite enfance.

Elle a pour objectif de réunir parents et professionnels autour de l'enfant, de son développement et de son épanouissement, lors des manifestations organisées par les lieux d'accueils et les communes.



Jeudi 21 mars à 20h00 : CONFÉRENCE

« Je parle, tu parles, nous nous parlons. Valoriser et stimuler le langage du jeune enfant »

Animée par Germaine Murzeau Cobetto (art-thérapeute et formatrice Petite Enfance)

Comment le jeune enfant s'exprime-t-il ? Qu'est-ce que cette expression nous communique ? Comment «notre oeil» d'adulte va-t-il «écouter» le jeune enfant pour tenter de comprendre ce qu'il vit et ressent ? Comment notre qualité d'interaction et de relation adulte-enfant contribue-t-elle à mettre en place les fondations de la communication ?

Cette conférence tente de répondre à ces questions en donnant quelques clefs afin de mieux comprendre «comment la parole vient aux enfants». Elle met en avant l'intérêt du jeu, de la pratique de l'éveil du jeune enfant et de la Communication Gestuelle en LSF dans la stimulation et la valorisation du langage de l'enfant.

Lieu : Amphithéâtre au sein du Collège Georges Brassens du RHEU.



Un programme de l'ensemble des manifestations organisées par le RIPAME, vous sera prochainement envoyé.



Partir en formation

Prendre en charge des enfants, veiller à leur bien-être et à leur sécurité nécessite des compétences qu'il est essentiel de développer et de faire reconnaître auprès de tous pour valoriser votre métier. Comme tout salarié, l'assistant maternel a différents droits et notamment celui de se former tout au long de sa carrière professionnelle. Seule condition : être en activité auprès d'un parent employeur.

Il existe 2 types de formation :

La formation initiale dite « certifiante »

en vue d'obtenir un diplôme (CAP AEPE, Auxiliaire de puériculture, Educateur de Jeunes Enfants...). Cela peut être par le biais du Compte Personnel de Formation (CPF), la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), un Congé Individuel de Formation (CIF) ou un Bilan de Compétences.

La formation continue dite « qualifiante »

afin de développer ses compétences, se spécialiser par le biais du Plan de Formation. Depuis le 1er mai 2018, les assistants maternels peuvent bénéficier de 58H de formation continue par an dès la 1ère heure travaillée.

Quelles sont les démarches ?

- 1) Définir vos souhaits de formation. Le catalogue des formations est disponible au RIPAME ou sur le site d'IPERIA l'Institut <https://www.iperia.eu/institut/>.
- 2) Choisir un employeur facilitateur (= parent employeur qui porte le projet de formation de l'assistant maternel).
- 3) Faire une demande écrite de départ en formation auprès du parent facilitateur (préciser intitulé de la formation, date et lieu, durée...) + une autorisation d'absence aux autres employeurs (si formation sur temps de travail).
- 4) Remplir le bulletin d'inscription + fournir toutes les pièces jointes (RIB + pièce d'identité du parent facilitateur + salarié, dernier bulletin de salaire Pajemploi du parent facilitateur déclaré, copie agrément en cours de validité...).
- 5) Envoyer votre dossier d'inscription au centre de formation organisateur.
- 6) Suivre la formation ! (conserver les justificatifs et attestation de formation)

« Je pars le samedi en formation car je n'ai pas d'enfants en garde ce jour-là, ainsi je ne gêne pas les parents pour chercher un mode de garde pendant la formation. Je trouve cela aussi moins déstabilisant pour l'enfant. N'ayant de mon côté plus d'enfant à charge cela ne me gêne pas dans ma vie personnelle. » Virginie

Pourquoi partir en formation ?

« Partir en Formation, c'est déjà une démarche dans laquelle je vais chercher des réponses, une aide ou un savoir-faire pour évoluer dans mon quotidien avec les enfants et les familles.

Ce que je retiens de chaque fin de journée de formation : c'est une sensation d'en savoir un peu plus, de m'être questionnée et d'avoir rempli « ma boîte à outils ». C'est aussi un échange entre professionnels : assistantes maternelles et formateur. Une fois la formation terminée, je n'ai qu'une envie : mettre en application ce que j'ai appris ! Pour moi c'est comme un « Booster » pour le quotidien. » Virginie

Témoignages

« J'ai décidé maintenant de partir en formation pendant mes heures de travail : je suis salariée et c'est un droit que j'ai et que nous avons tous. Nos parents employeurs font des formations également et ils les effectuent pendant leurs heures de travail alors : pourquoi pas nous ?! Les formations sont souvent proposées 3 à 6 mois à l'avance. Les parents ont le temps de s'organiser. Quand j'ai un entretien avec un nouveau parent, je précise bien dans mon projet d'accueil que j'effectue des formations pour le bien être de l'enfant et qu'elles sont très enrichissantes. Les parents sont compréhensifs et trouvent cela tout à fait normal. » Fabienne



Quel financement ?

Sur temps de travail	Hors temps de travail
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du salaire (base salaire horaire brut de l'employeur facilitateur) • Frais de repas : 12€ / repas • Indemnité kilométrique : 0.211€/km 	<ul style="list-style-type: none"> • Allocation de formation : 4,37€ net/ heure • Frais de repas : 12€ / repas • Indemnité kilométrique : 0.211€/ km
Démarches	
<ul style="list-style-type: none"> • L'employeur facilitateur : Verse les salaires de l'ensemble des employeurs correspondant aux heures prévues au contrat et non à celles réellement effectuées pour les raisons de formation + Rembourse les frais de vie de la salariée (repas, hébergement, déplacement) <p>Avant d'effectuer la déclaration de salaire sur le volet Pajemploi nous invitons l'employeur facilitateur à vérifier directement auprès du centre national Pajemploi les informations à renseigner sur le volet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les autres employeurs : Déduisent du salaire mensuel, les heures d'absence pour formation 	<ul style="list-style-type: none"> • L'employeur facilitateur : Verse au salarié l'allocation de formation par heure de formation. + Rembourse les frais de vie de la salariée (repas, hébergement, déplacement) • Les autres employeurs : N'effectuent aucune démarche • Le salarié : Déclare le montant de l'allocation de formation au centre des impôts
<p>A l'issue de la formation (dernier module), l'Agefos PME rembourse l'employeur facilitateur de la totalité des frais engagés (rémunération, allocation de formation et frais de vie).</p>	

Le RIPAME vous accompagne dans votre projet de formation :

- **Informe sur les différents dispositifs de formation**, conditions d'accès...
- **Recense vos souhaits de formation continue** afin de constituer des groupes d'assistants maternels (8 assistants maternels au minimum, (le maximum est fixé en fonction de la formation choisie) et organiser, en lien avec un organisme de formation, une session de formation sur votre commune ou aux alentours.
- **Facilite la recherche pour les parents d'une solution d'accueil**, pendant le temps de formation en semaine, notamment en lien avec les multi-accueils de Le Rheu, Mordelles et Vezin le Coquet.



Si vous souhaitez plus d'informations sur les départs en formation professionnelle, le RIPAME organise des soirées d'information sur cette thématique.

Je propose de débiter par une définition du mot adaptation : « l'action d'adapter », ce qui veut dire « ajuster une chose à une autre ». L'adaptation induit une autre notion qui est celle de la séparation, dans la réalité et aussi psychique. La séparation engendre bien souvent une angoisse plus ou moins manifeste.



Patricia Blain est psychologue clinicienne au sein des 3 multi-accueil de CIAS à l'Ouest de Rennes. Après une expérience au sein de la ville de Rennes sur un poste similaire ainsi qu'auprès de jeunes adolescents et leur famille dans un ITEP. Elle exerce également dans son cabinet à Rennes.

Pourquoi et pour qui faire une période d'adaptation ?

La question d'une période d'adaptation implique un passage d'un point A (la maison familiale) vers un point B (le lieu où s'exerce l'accueil, la garde), avec les actes de : confier, recevoir, garder, se séparer. Alors qui doit s'adapter dans cette affaire ? Tous ? La question est pour chaque protagoniste. Chacun est impliqué à des places différentes, et pas sans charges émotionnelles sur ce que peut susciter l'accueil et la séparation d'un tout petit !

Qu'attend-t-on de cette période, qu'est-elle censée permettre ? Quelle visée a-t-elle ? Cette période d'adaptation, vient-elle pointer que chacun doit prendre le temps de faire connaissance, de découvrir. Mesurer, expérimenter à petits pas l'engagement qui sera signé dans un contrat d'accueil ? Le temps de l'adaptation va au-delà du temps chronologique, programmé dans un agenda, il convoque un autre temps qui est psychique, dont nul ne peut prévoir son déroulement ! Ce temps-là est pour chacun.

Quels sont les signes qu'une adaptation est insuffisante, mal déroulée ? Que faire dans ce cas ?

Les signes sont généralement parlants : quand l'une des parties ne vit pas bien la situation, sensation de malaise dans l'accueil, dans les échanges : c'est déjà un signe en soi (par exemple : quelque chose qui ne se dit pas, contournement d'un sujet, des questions récurrentes, qu'une incompréhension s'insère dans les échanges entre parents et professionnel...). Généralement on le perçoit assez vite mais cela peut être plus diffus, comme dans n'importe quelle relation !

En ce qui concerne l'enfant, celui-ci n'aura pas le langage, la parole à sa disposition (bien qu'avec le langage, tout ne peut jamais être dit). Les pleurs, les cris, l'appel sont à sa portée pour manifester quelque chose, tout comme le retrait du lien (se réfugier dans le sommeil, un regard absent, le refus de se nourrir, refus d'être laissé dans une chambre seul...).

L'important est de chercher avec l'entourage de l'enfant, avec lui aussi, lui parler, expérimenter d'autres façons de faire avec lui. Car au-delà du besoin auquel on vient répondre, il y a l'enfant à « écouter » dans ce qu'il manifeste à sa façon. Décoder ce que l'enfant exprime par son corps, prend parfois un peu de temps, demande aussi d'avoir des temps pour réfléchir, penser, se décentrer.

Les échanges sont primordiaux, entre professionnels et parents. Pouvoir éclaircir ce qui semble poser soucis, question. L'idée est de prendre le temps de la rencontre, de « s'ajuster » à la situation. En revanche quand la situation est trop complexe, pour le professionnel, il s'agit de pouvoir en échanger avec d'autres professionnels, de prendre un temps pour analyser et percevoir ce qui est en jeu à ce moment dans cet accompagnement. Il est souvent difficile de penser ce qui nous échappe.

Les modalités de la période d'adaptation (modèle d'une adaptation, selon les âges...)

On peut venir répondre à cela, par l'instauration d'une séparation en douceur en augmentant les plages horaires de manière progressive pour que l'enfant s'habitue. Les parents peuvent aussi le confier à des grands-parents, un membre de la famille, une amie pour quelques heures dans la journée. Cela peut permettre de se préparer à l'idée même de « la séparation », d'être gardé par d'autres.

La période d'adaptation sera évidemment à construire avec les parents au regard de leurs disponibilités, le rythme de l'enfant,

Le plus simple est de pouvoir inscrire cette période sur une à deux semaines sur des jours consécutifs. En effet une adaptation trop étalée dans le temps risque de compromettre une entrée dans le vif du sujet, (ou serait déjà le signe d'une difficulté à prendre en compte, comme un parent qui a du mal à se séparer et le projette sur l'enfant, par ex) ; mais là encore, ce sera en fonction de la situation des parents, de l'assistant maternel.

- 1er jour est souvent consacré à faire connaissance, poser les modalités de l'accueil, parler de l'enfant (son

rythme, ses habitudes, mais aussi de lui dans la famille, la fratrie...), visiter avec lui ce nouvel endroit. L'idée est de prendre le temps de la rencontre en présence des parents. il peut être prévu environ 2h.

- 2^e jour : 2h à 3h sans les parents cette fois. Souvent sont amenés quelques objets qui permettent de faire lien (comme une peluche, un tissu...), présentant une continuité pour l'enfant, un repère apaisant.

- 3^e jour : augmenter la plage horaire de 2h, incluant un temps de repas et/ou sieste (selon l'âge de l'enfant)

- idem sur les jours suivants de manière à arriver à une journée type (repas, sieste, jeux, petite sortie). Ce programme est à adapter en fonction de l'âge, et aussi en concordance avec les autres enfants potentiellement gardés par l'assistant maternel.

Les amplitudes horaires pouvant être longues pour un tout petit, le lieu d'accueil n'étant pas toujours de tout repos, même si chacun y est attentif, il faut aussi lui accorder le droit d'être fatigué, d'avoir du mal à faire avec. Tous ces changements de rythme sont à prendre en considération, mais il y a aussi un tas de raisons très personnelles qui appartiennent à l'histoire de chacun ! Quelle que soit la modalité pensée, la séparation est une étape ! Elle est au fondement même de l'être. L'enfant aura à trouver sa manière singulière de venir répondre à cela... pas sans un autre concerné par lui.

Comment préparer le groupe d'enfants à l'arrivée d'un nouvel enfant ? Comment faciliter son intégration ?

Avant sa venue au monde, parfois bien avant, l'enfant est rêvé, parlé. Il existe avant d'être là pour les parents. Dans le cadre d'un accueil à domicile ou dans une structure collective, les professionnels peuvent aussi parler de cet enfant qui va arriver (prenant souvent la « place » d'un autre parti !). En parler c'est lui faire une place. Les enfants sont attentifs, absorbent ce qui est dit, pas sans questionner les réponses, l'au-delà. Concrètement c'est aussi lui préparer en amont un endroit où il déposera ses propres affaires (le sac, les chaussures...). Tout cela constitue des repères. Cependant, veiller aussi à ce que cette place ne soit pas trop fermée, lui laisser une place, ou plutôt « sa » place.

+ d'infos

<https://www.assistantsmaternels35.fr/actu/la-periode-d-adaptation-avec-l-assistant-maternel-une-etape-essentielle-pour-le-bien-etre-de-l-enfant>

http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/791/Documents/Partenaires/livret_accueil_parents_ass_mat.pdf



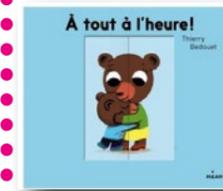
pour les adultes



Elle est où maman ? : se séparer sans larmes de 6 mois à 6 ans Livre de Elisabeth PANTLEY

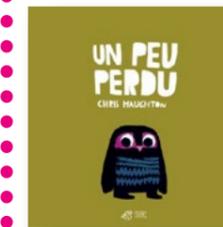
De la séparation pour la nuit au divorce, en passant par le voyage scolaire, l'auteure présente des solutions pour éviter les pleurs et préserver l'enfant lors des phases difficiles d'éloignement des parents.

pour les plus petits



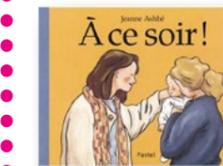
A tout à l'heure ! Livre animé de Thierry BEDOUET

Départ pour la crèche ou arrivée chez la nounou : pour les plus petits, se séparer de ses parents le matin n'est pas une chose facile. Une épreuve quotidienne qu'ils sauront désormais surmonter grâce à ce petit livre à tirettes facile à manipuler.



Un peu perdu Livre animé de Chris HAUGHTON

Bébé chouette est tombé du nid dans lequel il dormait tranquillement avec sa maman. Heureusement Écureuil, plein d'entrain (mais pas très malin), se propose de l'aider à retrouver sa mère.



A ce soir ! Livre animé de Jeanne ASHBE

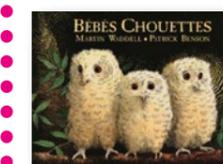
Quand on passe la journée loin de l'autre, c'est bon de se la raconter. Mais quand on est tout petit, comme Sam, ou un peu plus grand, comme Léa, on n'a pas encore de mots, ou si peu, pour en parler.

pour les plus grands



Maman où es-tu ? Maman que fais-tu ? Livre + CD de Françoise BOBE

Il fait presque nuit... alors que tous les enfants sont partis, la petite Lilou est encore à la crèche ... qu'il y fait sombre soudain! Heureusement, Sandra a une idée pour que Lilou attende sa maman le cœur léger. [...] Deux histoires de Françoise Bobe, tendres et malicieuses, disent comment apprivoiser ses peurs pour, chaque soir, mieux grandir.



Bébés chouettes Livre de Martin WADDELL

Comme tous les bébés chouettes, Sarah, Rémy et Lou réfléchissent beaucoup - surtout la nuit, quand ils sont seuls, et que leur maman chouette n'est pas encore rentrée...



La formation « S'occuper d'un enfant porteur d'un handicap »

« J'ai effectué 2 formations cette année :

- S'occuper d'un enfant porteur d'un handicap.
- S'occuper d'un enfant atteint d'autisme.

Ces 2 formations ont été très enrichissantes et je les recommande fortement. Nous avons un rôle très important en tant que professionnelles de la Petite Enfance.

Par notre observation, nous pouvons déceler dès le plus jeune âge un problème dans son comportement.

Plus tôt nous aurons découvert son handicap, plus tôt il sera pris en charge par les services médicaux pour qu'il puisse faire un parcours scolaire comme les autres et surtout sans différences.»

Fabienne, de Chavagne



La réunion d'information sur le départ en formation

« J'ai assisté à la réunion du RIPAME sur la formation professionnelle. Je débute dans ce métier d'assistante maternelle et j'étais particulièrement intéressée de connaître nos droits et les modalités relatives à la formation professionnelle. Pendant la réunion, j'ai pu obtenir des informations concrètes, mais également partager et me nourrir de l'expérience d'assistantes maternelles aguerries qui s'organisent et parviennent à se former régulièrement.

Pour moi, s'épanouir professionnellement, c'est notamment prendre conscience que

l'on a toujours besoin d'apprendre. Se former c'est prendre le temps d'analyser, de questionner sa pratique, d'échanger et de s'enrichir d'informations qui donneront de nouvelles perspectives à son travail quotidien auprès des enfants et des familles.

Je suis sortie de cette réunion avec l'envie de continuer à me former et munie de tous les éléments pour savoir comment y parvenir dans mon nouveau métier. » Frédérique, de Chavagne

Spectacle de fin d'année :

« Petit Bout »

« Histoire, sort de de ta boîte !!! » Voici comment commence le joli conte de « Petit bout », petit nuage espiègle, qui grandit et qui découvre la vie. Heureusement, sa maman veille. On se laisse rapidement emporter par cette histoire, empreinte de poésie et d'émotion, racontée par Cathy Bonsergent. Sans compter que chacun d'entre nous a pu repartir avec son petit bout de nuage !

Chrystelle, de St Gilles



La conférence « opposition et agressivité du jeune enfant »

« Mercredi 14 novembre 2018 à Vezein Le Coquet, le RIPAME a convié Monica MEIJA, psychologue clinicienne, pour sa conférence « Comment accompagner des jeunes enfants lors des comportements agressifs et d'opposition ? ». Parents et professionnels de la petite enfance ont très rapidement rempli la salle... 100 personnes au total.

Comment faire en période d'opposition et d'agressivité? On ne reconnaît plus l'enfant. Il passe ses journées à dire NON et à faire des crises. Ces périodes ne sont pas faciles à vivre mais sont essentielles au développement de l'enfant. Monica nous explique avant tout le fonctionnement cérébral et cognitif de l'enfant. Afin de l'aider à mieux canaliser ses émotions, il est nécessaire de se connecter avec l'enfant. Savoir observer avec bienveillance dans un cadre confiant rempli d'amour et de respect l'accompagnera à mieux gérer ses comportements excessifs.

Un enfant ne peut pas se construire tout seul. On tâtonne, on évolue et grandit avec lui...» Cécile, de Mordelles



« L'adaptation est une période importante de rencontres entre l'enfant, le(s) parent(s), l'assistant maternel, mais aussi avec les autres enfants accueillis.

Il n'existe, pour ma part, pas de

déroulement type, mais seulement des propositions : exemples:

1er jour: 1 heure d'accueil avec le(s) parent(s),
2° jour: 2 heures sans le(s) parent(s), puis introduction d'un repas, une sieste...

En réalité, cette période d'accueil progressif est constamment adaptée, au cours de la ou des semaines, au rythme de l'enfant, et des parents !

Elle reste finalement essentielle pour échanger sur les petites habitudes de chacun et pour instaurer une relation de confiance. » Chrystelle



« Je la propose sur 1 semaine 1/2.

1er jour : la maman ou le papa reste avec l'enfant, souvent c'est le matin. Nous échangeons sur le rythme de l'enfant, ses habitudes de sommeil, repas, les petits rituels. Cela permet de voir pour les parents comment je travaille et de présenter les autres enfants accueillis.

2ème jour : il vient 2 h00 tout seul.

Semaine suivante, exemple :

lundi matin sans le repas.

Mardi le midi avec le repas + sieste (je fais dormir l'enfant dans une pièce à proximité).

Une coupure.

Jeudi et vendredi toute la journée avec des horaires souples. » Fabienne



EXPLORER, CRÉER :

Matériel

- Feuille de papier épaisse (A4 / A5)
- Ruban adhésif
- Sac de congélation ou pochette plastique

Avantages

La peinture propre ne demande que très peu de matériel, ne nécessite aucun nettoyage et est très facile et rapide à préparer.

La peinture propre

Activité sensorielle d'inspiration Montessori, la peinture propre permet à l'enfant de développer ses sens (vue et toucher) en tapotant ou en frottant la matière. Elle favorise la créativité et l'esprit d'initiative puisque dans cette activité il n'y a aucune règle, l'enfant peut utiliser sa feuille et s'exprimer selon ses envies.



Mode d'emploi

1. En amont, faites des tas de peinture sur la feuille de papier. Glissez la feuille dans un sac de congélation ou dans une pochette plastique puis refermez avec de l'adhésif.
2. Laissez votre enfant manipuler la peinture comme il le souhaite... Il va adorer cette nouvelle expérience !



pour les plus grands (12 mois)

Gratin de patates douces, lentilles et tofu

Ingrédients (pour 4 pers) :

- 600g de patate douce
- 120g de lentilles vertes
- 120g de tofu fumé
- 1 échalote
- 10 cl de crème végétale (soja)
- 1 c.à s. de levure maltée
- Noix de muscade
- Thym, sel et poivre



Préparation :

- Faire cuire les lentilles 15 min. dans une casserole d'eau bouillante. Emincer l'échalote.
- Egoutter les lentilles et ajouter l'échalote, le thym et l'assaisonnement.
- Peler la patate douce et la couper en morceaux. La faire cuire 10 min dans le l'eau bouillante. Réduire la patate douce en purée et ajouter du sel et de la noix de muscade puis réserver.
- Préchauffer le four. Dans un plat à gratin, disposer les lentilles. Vider le jus du tofu fumé sur les lentilles et émietter le tofu. Bien mélanger et lisser la surface.
- Répartir la purée de patate douce.
- Verser la crème dessus et parsemer de levure maltée.
- Enfourner 20 min à 180°C ou 15 min à 200°C.

pour les bébés

Purée pomme de terre et betterave

Ingrédients (pour 2 à 4 pers) :

- ¼ de betterave crue
- 2 pommes de terre de taille moyenne
- 1L d'eau
- 1 noisette de beurre non salé



Préparation :

- Faire chauffer l'eau dans une casserole.
- Eplucher la betterave, rincer sous l'eau et la mettre dans l'eau bouillante.
- Peler les pommes de terre, les rincer sous l'eau froide puis les couper en 4 avant de les mettre dans l'eau bouillante. Poursuivre la cuisson 20 min environ.
- Egoutter les légumes puis les passer au mixeur ou les écraser au presse-purée.
- Prélever la quantité désirée pour les enfants et ajouter le beurre.
- Vous pouvez conserver le reste au réfrigérateur si consommer le lendemain ou au congélateur dans des barquettes adaptées.

Velouté panais - pomme

Ingrédients (pour 4 pers) :

- 1 pomme (150g environ)
- 3 panais (500g environ)
- 1 pomme de terre
- 1 échalote
- 1 c. à s. huile de Colza
- 40g de crème fraîche
- persil frais



Préparation :

- Laver, éplucher et rincer les panais, la pomme, la pomme de terre et l'échalote.
- Rincer le persil frais.
- Couper finement l'échalote et en morceaux les panais, la pomme et la pomme de terre.
- Dans une casserole, faire revenir l'échalote dans l'huile sans coloration.
- Ajouter les panais, pomme et pomme de terre puis faire revenir, quelques minutes, sans coloration.
- Couvrir d'eau et ajouter le persil frais.
- Faire cuire 15 à 20 minutes (eau commence à bouillir)
- Remettre un peu d'eau pendant la cuisson.
- Quand les morceaux sont fondants, retirer le persil et mixer le tout finement avec la crème fraîche.
- Servir une portion de 200g environ pour un bébé, à adapter selon son appétit et habitudes.

Crème de pain d'épices

Ingrédients :

- 4 tranches de pain d'épices
- 25 cl de lait entier (ou lait de croissance)



Préparation :

- Mixer le pain d'épices et l'émietter finement.
- Faire bouillir le lait puis ajouter le pain d'épices.
- Remettre sur feu doux pour que le mélange épaississe puis verser dans de petits pots.
- Laisser refroidir.



LES COMPTINES



« Mon doudou à moi »

<https://www.youtube.com/watch?v=6K1p8G2C8m0>

1. Le doudou de Juliette
C'est une chaussette
Et celui de Grégoire
C'est un vieux mouchoir

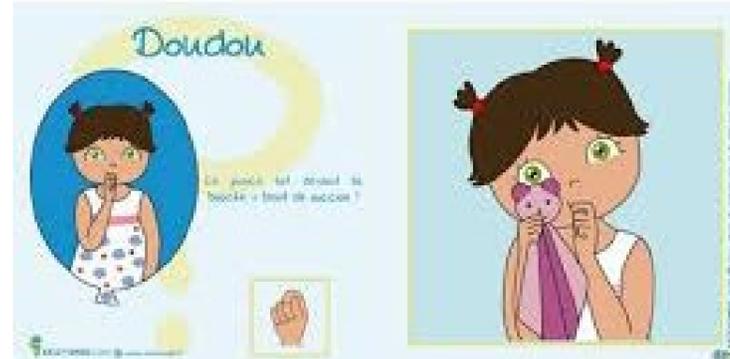


Refrain
Mais mon doudou à moi
Je ne le montre pas
Mais mon doudou à moi
Je ne le montre pas !

2. Le doudou d'Amélie
C'est un ouistiti
Et celui d'Alizée
C'est une poupée



3. Le doudou de Romain
C'est un p'tit lapin
Et celui de Thomas
C'est un gros panda



Peème « Mon doudou » de Corinne Albaut

Pour faire un gros dodo
Il me faut :
Un oreiller rembourré,
Un matelas raplapla,
Une bonne couette
Bien douillette,
Et par-dessus-tout
Un doudou très doux !



3 animatrices à votre écoute :



Sylvie Jan



Charlotte Guibert



Manon Renoncourt



les ateliers d'éveil de 9 h.30 à 11 h.30

SAINT-GILLES

Lundi et Jeudi
au Pôle Enfance
Rue du Pont aux Moines

CINTRÉ

Mardi
à La Maison des P'tits Bouts
2 rue de Rennes

CHAVAGNE

Mercredi
au local «1,2,3, Soleil»
5 rue de la Croix Verte

LE RHEU

Jeudi et Vendredi
au Centre d'animation «La Cranais»
1 rue des Béruchets

1er jeudi du mois
au centre administratif
Rue du Docteur Wagner

MORDELLES

Mardi et Jeudi
au Pôle Enfance «Le Pâtis»
Route de Cintré

VEZIN-LE-COQUET

Lundi avec Manon
Vendredi avec Sylvie
au Centre de loisirs «Les Korrigans»
Rue du Stade

les permanences

Les animatrices du RIPAME vous accueillent avec ou sans rendez-vous **dans chaque commune**

Chavagne	Mardi	14h00 à 18h00 à la Mairie
Le Rheu	Mercredi et Jeudi	9h00 à 12h30 13h30 à 17h00 à la Médiathèque L'autre Lieu
Vezein-le-Coquet	Mardi	13h30 à 17h30 à la Mairie (1 ^{er} mardi du mois à partir de 15h)
Cintré	Jeudi (semaines impaires)	13h30 à 17h30 à la Maison des P'tits Bouts
Saint-Gilles	Mercredi	14h00 à 18h00 à la Mairie
Mordelles	Lundi	9h00 à 12h30 au siège du CIAS à l'Ouest de Rennes

le téléphone

Vous pouvez aussi nous contacter
par téléphone au **02 90 02 36 85**

Le lundi	9h00 à 12h30
Le mardi	14h00 à 18h00
Le mercredi	9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00
Le jeudi	13h30 à 17h30
Le vendredi	9h00 à 12h30

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous laisser un message sur notre répondeur en précisant votre nom, votre commune et vos coordonnées.

Nous vous rappellerons au plus vite !

CONTACT RIPAME

Rendez-vous et renseignements auprès des animatrices du RIPAME

CIAS à l'Ouest de Rennes
Place Toulouse Lautrec - BP 31
35310 MORDELLES

02 90 02 36 85

ripame@cias-ouest-rennes.fr

www.cias-ouest-rennes.fr

le comité
de rédaction



Frédérique ALAU
Annie BLONDEAU
Virginie DEVIANNE
Fabienne FOUASSIER

Chrystelle HOURCADE
Cécile POTIER
Les Animatrices
RIPAME

Le p'tit journal du RIPAME

N°7 février 2019
Périodique gratuit édité par le
Centre Intercommunal
d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes,

place Toulouse-Lautrec
BP 31 - 35310 Mordelles
Directeur de publication :
Alain PITON, président du CIAS
Rédaction :
équipe RIPAME / assistant(e)s maternel(le)s

Maquette - impression :
service communication du CIAS.
Crédits photos :
CIAS, freepik, pixabay/ Creative Commons,
iStock